

Voies sur berge rive gauche

Les habitants du côté ouest du 15^{ème} arrondissement connaissent bien les berges de la Seine : du parc André Citroën au pont de Bir-Hakeim, on voit souvent des promeneurs qui flânent sur ces quais tranquilles malgré l'aspect parfois un peu « industriel » de l'endroit. Piétons comme cyclistes n'y sont pourtant pas vraiment les bienvenus puisque ces quais sont régis par le Port Autonome et destinés aux seuls usagers du port.

Or l'idée d'un projet de réaménagement des berges est lancée dans notre arrondissement, ce dont on ne peut que se réjouir. S'il s'agit pour les piétons d'aménager un lieu de promenade, d'avoir un espace calme dans un quartier où la circulation est parfois dense, de profiter de cette richesse qu'est la Seine et d'intégrer le parc André Citroën à un cheminement agréable sur son bord ouest, l'enjeu pour les cyclistes est encore d'un autre ordre : en plus d'être une promenade agréable, les berges de la Seine constituent l'axe primordial d'une circulation utilitaire. Ce tracé permet de relier le pont du Garigliano, et au-delà Issy-les-Moulineaux, aux quartiers du centre de Paris tout en desservant 2,5km dans le 15^{ème} arrondissement (sur toute sa longueur) et ce sans aucune dénivellation, sans problème de carrefours ou d'insertion des cyclistes dans la circulation, de manière sécurisée et agréable.

Par conséquent, il va sans dire que lors de l'élaboration de ce projet, les cyclistes ne devront pas être oubliés comme ils l'ont malheureusement été lors de la construction du parc André Citroën, inauguré en 1992 (après laquelle ils n'ont plus pu suivre l'axe routier qui a été transformé en tunnel sous le parc – et donc interdit aux vélos !)

Il est donc encourageant de voir que, dans le cadre d'une concertation avec les associations de riverains et de cyclistes, le 15^{ème} arrondissement peut se doter d'un excellent équipement qui satisfera à la fois les piétons, les familles qui pratiquent la bicyclette comme un loisir, et les cyclistes quotidiens.

Cécile Chartier



**Vélo 15et7 : L'association des cyclistes
des 7^{ème} et 15^{ème} arrondissements**

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

68, rue des Cévennes, 75015 PARIS

01 43 06 34 73

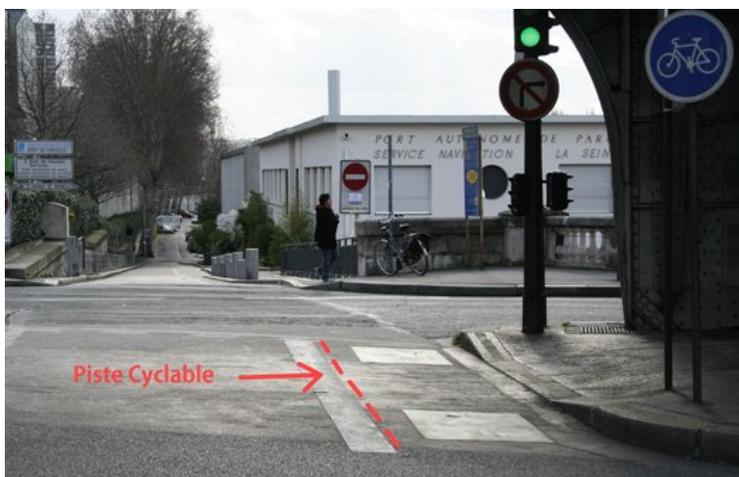
velo15et7@no-log.org

<http://velo15et7.free.fr>

Visite des Voies sur Berges.

Voici une mini-visite en image du pittoresque périple des cyclistes qui auraient la folle idée d'aller de Bir-Hakeim à l'hôpital Georges Pompidou en longeant la Seine par un beau samedi après-midi (quelle idée, franchement...).

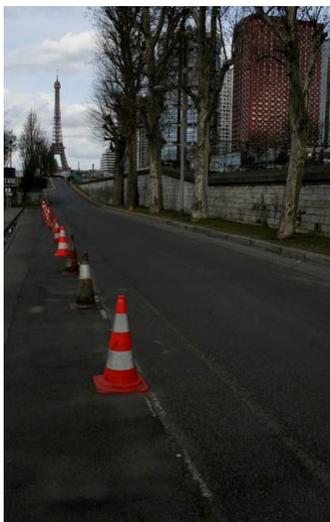
Vous pouvez retrouver la visite sur notre site à l'adresse suivante: http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=61 (ou rubrique >Nos actions puis >voies sur berge >Album photo : Les voies sur Berge Rive Gauche)



Le cycliste qui a paisiblement pédalé sur un aménagement cyclable le long du quai Branly se trouve invité à attendre à un feu sous le pont de Bir Hakeim (cet aménagement est même obligatoire, comme l'indique le panneau rond indiquant un vélo blanc sur fond bleu). Ce feu mène tout droit au quai bas de la Seine, propriété du Port Autonome. Seulement... seulement vous voyez le panneau "sens interdit" au fond ?

Le port autonome nous dit clairement que, cycliste ou pas, on n'a rien à y faire si l'on n'est pas "usager du port". D'ailleurs, pas l'ombre d'un aménagement cyclable sur le quai bas.

C'est en effet sur des tronçons comme celui-ci que le cycliste a le plaisir de circuler... (photo de gauche) Certains passages sont pavés, comme pour remonter sur le pont Mirabeau à Javel, ce qui rend la circulation des vélo moins agréable. (photo de droite)





Le cycliste peut apprécier la vue du patrimoine architectural de notre capitale (le pont Mirabeau), ainsi que son patrimoine industriel (Bétons de France) !



Ce qui n'empêche pas les habitants du quartier de venir y faire leur promenade de l'après-midi jusqu'au parc André Citroën, avec son esplanade, ses pavés (petits, mais au relief impressionnant qui satisfera tous les amateurs de VTT en ville)...



Après le parc André Citroën, (et après une grosse barrière et un haut ralentisseur) les berges reprennent leur allure industrielle, le quai est beau comme un camion.

Et à la fin de notre périple (qui, je vous le rappelle, était complètement illégal puisque nous n'avions pas de desseins portuaires), à la sortie du port, un petit pictogramme que nous connaissons bien nous attendait. Quel soulagement !



Réunion du 23 février : Modifications du bureau

Lors de la réunion du 23 février, des modifications ont été apportées au bureau.

Présidente : Cécile Chartier

Secrétaire : Nathalie Privat

Trésorier : Abel Guggenheim

Il y a par conséquent quelques changements de coordonnées. Veuillez noter :

→ nouveau numéro de téléphone: 01 43 06 34 73

→ nouvelle adresse électronique: velo15et7@no-log.org

Brèves

Le ministère de l'Équipement a autorisé la ville de Strasbourg à appliquer des montants de contraventions minorés pour les cyclistes en ce qui concerne les quatre infractions les plus importantes et fréquentes : non respect du feu rouge, passage au feu orange, non respect du stop et circulation en contresens. La mairie de Strasbourg n'a pas précisé quand ce nouveau barème allait être appliqué.



Le sud du 15^e arrondissement compte un nouveau vélociste :

Cycloland
48 rue Duranton
75015 Paris
Tél 01 45 54 49 90



On en sait chaque jour un peu plus sur les vélos en libre-service de la ville de Paris : arborant un beau gris nacré, portant le doux nom de Vélib', pesant plus de 22kg, les 14 000 premiers vélos de cette nouvelle offre de transport répartie en 1000 stations devraient commencer à rouler en juillet. Le début des travaux est prévu pour la première semaine d'avril.



L'Agence de la mobilité de la Direction de la voirie et des déplacements a mené une étude comparative des temps de déplacements, entre différents modes de transports, pour le compte de la Ville de Paris courant 2006. Résultats en heure de pointe le soir : 22 minutes en métro, 25 à vélo et 43 en voiture pour aller de la place du Châtelet jusqu'à la porte d'Italie. (Source : site internet de la Ville de Paris)

L'Agenda

22 mars : réunion mensuelle de l'association à 19h15. Pour connaître l'adresse, merci de contacter l'association par mail velo15et7@no-log.org ou par téléphone pour ceux qui n'ont pas internet : 01 43 06 34 73.

2 et 3 juin : Fête du vélo. Comme en 2006 l'association sera présente à l'événement parisien.